

# **LES ASSOCIATIONS SONT EN DANGER**

## **Appel à mobilisation**

« Alors que leur caractère d'utilité sociale est indéniable et qu'elles bénéficient de la confiance de 80% de la population ; alors qu'au plan économique, elles représentent une force supérieure à celle de l'industrie automobile et de l'agriculture ; alors qu'elles sont l'un des rouages essentiels du système démocratique, *les associations n'ont, à ce jour, aucune assurance de pouvoir continuer à exercer leurs missions dans les conditions normales. Pire : elles doivent s'adapter au nivellement par le bas des politiques publiques ou disparaître* ». Et elles ont commencé à disparaître !

Depuis deux ans, on assiste à leur disparition une à une dans l'indifférence totale. Citons quelques unes bien connues qui n'ont pas résisté à ce démantèlement et cette casse organisée : Ebullition à l'Ile-St-Denis, Femmes-relais de Sevrans, Fonda Rhône-Alpes, SSAE national...

Aujourd'hui, c'est le CLAP en Normandie, l'ADAMIF en région Centre, le CCEM et ELELE à Paris, qui sont menacées.

Aucune association n'est à l'abri de dépôt de bilan, faute de moyens suffisants pour mettre en œuvre leurs projets.

Alors même que les besoins sont criants sur le terrain, que la précarité augmente, et qu'il est indispensable que tous les acteurs et actrices se mobilisent pour apporter des réponses concertées et pertinentes, les associations qui contribuent au « vivre ensemble » sont « lâchées ».

Pour elles aussi, la précarité subie par un grand nombre de citoyens est en train de devenir la norme.

Comment dans ces conditions mettre en œuvre des projets sans avoir la certitude, l'assurance qu'ils seront financés ?

Et d'ailleurs qui sont les interlocuteurs des associations aujourd'hui ?

### **L'ACSE ?**

Qui devra dorénavant recentrer sa mission sur la politique de la ville, dont l'avenir est, pour elle, aussi incertain ?

### **La Politique de la Ville ?**

Qui, ces dernières années, nous a fait subir des restrictions budgétaires au profit des dispositifs mis en place et pilotés par l'Etat ?

Depuis la « **révision générale des politiques publiques** » (RGPP), les associations font les frais d'une politique qui est loin d'encourager les projets associatifs ; or, **tout projet a besoin d'un socle solide pour se construire sur le long terme, et qui plus est des projets en faveur de personnes dans des situations déjà dramatiquement précaires.**

Voilà dans quel contexte les associations tentent de survivre, de mener leurs projets...

Voilà pourquoi, nous avons besoin d'un sursaut et du soutien de tous les autres professionnels sur le terrain, de tous les élu-e-s (les parlementaires, les préfets, les maires, les conseillers généraux et régionaux), pour continuer à mener, à développer et à pérenniser nos projets qui contribuent à la création du lien social et au vivre ensemble, chers à notre démocratie.

*Il existe un collectif, dont FIA fait partie, qui lutte déjà contre cet abandon des associations. Voici ce qu'il demande, au nom de toutes nos associations en danger :*

*« Parce que nous sommes attachés aux valeurs de solidarité et de démocratie, et à leur traduction effective dans les politiques publiques, nous demandons :*

- ✓ *Des politiques publiques élaborées en concertation avec la société civile et le mouvement associatif ;*
- ✓ *L'ouverture d'un véritable débat public sur la RGPP et ses implications dans les différents domaines concernés ;*
- ✓ *Une véritable politique publique d'intégration, ne se limitant pas aux primo-arrivants ou à des publics spécifiques ;*
- ✓ *Une Politique de la ville cohérente, inscrite dans la durée et valorisant les acquis des périodes antérieures ;*
- ✓ *Des politiques sociales, éducatives, culturelles et sanitaires axées sur la cohésion sociale et l'égalité des droits ;*
- ✓ *L'arrêt total de la politique de marchandisation des secteurs sociaux, éducatifs, culturels... : arrêts des financements via les appels d'offre dans ces secteurs, sortie de la logique de mise en concurrence généralisée... ;*
- ✓ *La sécurisation du financement des Associations : généralisation des conventions pluriannuelles, simplification des procédures de financement, dossier véritablement unique pour les financements publics, co-élaboration des procédures d'évaluation, nomination d'interlocuteurs de proximité, mobilisation et abondement des financements de droit commun*

*pour les quartiers qui ne seront pas retenus dans la nouvelle géographie prioritaire de la politique de la Ville... ;*

- ✓ *La mise en œuvre d'une véritable politique de soutien à l'emploi associatif : généralisation et revalorisation des postes de type FONJEP, généralisation des dispositifs «adultes-relais» et «emplois-tremplins», mise en place de dispositifs de pérennisation des emplois aidés... ;*
- ✓ *La reconnaissance des associations et de leur utilité sociale dans les actes... »*

→ Nous demandons aux associations et aux institutions qui veulent soutenir cet appel, de nous contacter par email ([fia.ism@wanadoo.fr](mailto:fia.ism@wanadoo.fr)) afin que nous puissions les faire figurer dans la liste des signataires de cet appel.

*Appel qui sera ensuite envoyé aux ministères concernés.*

### Liste des signataires (associations)

FIA-ISM (Paris)

Maison des Femmes du Hédas (Pau)

Nahda (Nanterre)

Office des Migrants (Champigny)

Pause (Evry)

Oxyjeunes (Champigny)

Génération Femmes Rissoises (Ris-Orangis)

Agence Initiatives Cités (Champigny)

Entraide et Culture (Evry)

Femmes-relais Médiatrices Interculturelles (Champigny)

Arc-en-ciel (Villeneuve-Saint-Georges)

Solidarité Africaine du Val-de-Marne (Champigny)

### Liste des signataires (institutions)

## Rappel

### **LA REVISION GENERALE DES POLITIQUES PUBLIQUES (RGPP)**

Depuis juillet 2007, le gouvernement Sarkozy-Fillon a lancé une politique d'« ajustement budgétaire » (la RGPP : Révision Générale des Politiques Publiques).

L'ACSE (Agence pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances), créée il y a peine trois ans en remplacement du FASILD, était jusque là le principal financeur des associations oeuvrant dans le champ de l'intégration et de lutte contre les discriminations. Elle devra dorénavant recentrer sa mission sur la politique de la ville.

Les politiques d'intégration des immigrés, telles que l'accès aux droits, les formations linguistiques, se voient enlevées des politiques publiques. A la place est créé l'OFII (Office Français pour l'Immigration et l'Intégration), qui n'aura comme public que les « primo-arrivants », défini par leur présence sur le territoire français depuis 5 ans maximum. Les associations travaillant auprès des immigrés devront alors s'inscrire dans une logique de sous-traitance par rapport à ce nouvel et unique opérateur, sous les directives du Ministère de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire...

Quant aux étrangers vivant depuis plus de cinq ans sur le territoire français, mais n'ayant pas la « chance » de vivre sur une zone en politique de la ville, plus aucune politique publique ne leur est réservée.

Par ailleurs, l'ACSE est désormais placé à l'échelon régional sous l'égide de la DRJSCS (Direction régionale Jeunesse, Sports et Cohésion Sociale).

### **Le devenir incertain de la Politique de la Ville**

Qu'en est-il de la politique de la ville ?

Il y a eu des restrictions budgétaires au profit des dispositifs mis en place et piloté par l'Etat tels que la « réussite éducative » ou plus récemment le « contrat d'autonomie ». Ces décisions de l'Etat s'éloignent de la logique contractuelle (partenariat essentiel entre Etat, collectivités territoriales et associations), qui avait l'intérêt d'un ancrage territorial fort.

Tandis que les CUCS (Contrats Urbains de Cohésion Sociale) prennent fin en décembre, il serait toutefois question de recentrer les actions sur une centaine de quartiers, tandis qu'à la période qui va s'achever, 490 quartiers en bénéficiaient...

Quant à la nouvelle géographie prioritaire, aucune nouvelle n'a été encore donnée aux associations de proximité. L'incertitude règne ; or l'un des objectifs de la Politique de la ville était bien « l'appui aux actions de changement social sur le long terme »...